

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 JUIN 2018**

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 7 juin 2018, sous la présidence de Mr CORABOEUF Arnaud.

**Présents** : Mrs CORABOEUF, KASSA, DOS SANTOS, GROENEWEG, SELSCHOTTER S., et Mmes DENEUBOURG, THOMASSE, GRAVELET.

**Absents excusés** : Mr SELSCHOTTER Bernard donnant pouvoir à Mr CORABOEUF Arnaud.  
Mme PAIN Annick donnant pouvoir à Mme GRAVELET Clarisse.

**Absent non excusé** : MR LOURDEL Stéphane

**Secrétaire de mairie présente** : Mme HOMMEY Virginie.

**Secrétaire de séance** : Mme Clarisse GRAVELET

Début de séance : 20h10

Compte rendu du précédent conseil municipal du jeudi 3 mai 2018 approuvé à l'unanimité.

### **1- Demande d'acquisition d'un chemin rural aux Dorsoirs.**

Il est proposé d'engager une étude afin de déterminer la faisabilité éventuelle d'une démarche d'acquisition de ce chemin rural.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **2- Soutien au développement des épreuves hippiques à Lamotte-Beuvron dans le cadre des Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024.**

Nous apportons notre soutien à ce développement en espérant que les retombées économiques, touristiques soient pleinement remplies.

Le conseil municipal approuve ce soutien à la majorité.

Pour : 9                      Contre : 1                      Abstention : 0

### **3- Subvention à l'association Musique au Vert.**

Depuis le 18 mai 2018 la mise en place de l'Orchestre à l'école s'avère positive pour les 13 enfants qui en bénéficient. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 130€ pour l'année scolaire 2017-2018 à l'association Musique au Vert.

### **4- Principe d'une participation à l'achat d'un petit radar "Gendarmerie".**

La Gendarmerie nous demande une participation financière pour l'achat d'un radar particulièrement performant d'un montant de 5 000€ environ. Cette participation est sollicitée auprès et en faveur des 12 communes couvertes par la Brigade de Gendarmerie de Châtillon Coligny. Après en avoir débattu, le conseil municipal émet un avis défavorable dans sa majorité.

Pour : 3                      Contre : 6                      Abstention : 1

### **5- Délégation donnée au Maire d'ester en justice au nom de la commune.**

Le Conseil municipal accorde au Maire cette délégation à l'unanimité, telle que prévue par le

CGCT.

## **6- Création de poste concernant l'intervenant musique dans le cadre de l'orchestre à l'école.**

Afin d'établir un contrat pour l'intervenant à l'Orchestre à l'école, il convient de créer un poste d'intervenant musical au sein de la commune dont le montant de la rémunération sera répercuté sur le budget école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité.

Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 1

## **7 - Questions diverses.**

- Deux emprunts contractés sous la présidence de Mme MERLIN Michèle ont fait l'objet d'une nouvelle étude pour renégociation des taux. Il apparaît qu'une telle renégociation n'entraînerait pas d'allègement significatif du montant des remboursements pour l'un des prêts et n'aurait, pour l'autre, aucun intérêt financier.
- En réponse à la demande de M. SELSCHOTTER Sylvain tendant à connaître les différents aspects de la gestion du personnel et notamment les horaires de travail et les congés, le Maire précise que l'ensemble des domaines liés à cette gestion ont été attribués, par délégation de pouvoirs, à Mme DENEUBOURG, 1<sup>ère</sup> adjointe. Le personnel communal en a été informé par une note de service dont le conseil municipal a eu copie et dont le Maire donne lecture.
- A partir de septembre 2018 sera mis en fonction à la maison médicale de Châtillon Coligny "La Télémédecine".
- Pour la fête du 7 juillet 2018 nous avons reçu 3 journalistes (Eclaireur, République du Centre et Journal de Gien), afin de leur exposer l'objectif et la nature de cette manifestation.
- M. CLERGET vient de nous informer qu'il donnait congé de son logement F2 situé au dessus de l'école qu'il quittera à la fin du mois de juin 2018 pour raisons personnelles.
- Une sortie de 76 élèves de l'école de St Maurice S/Aveyron a été organisée au comptoir du cacao à Bazoches sur le Betz. La visite a été très positivement appréciée.
- Les mairies d'Aillant sur Milleron, Le Charme et St Maurice organiseront le mardi 3 juillet un pot de l'amitié Salle du conseil à l'occasion du départ en retraite de M. Leseur.
- Une rencontre avec la société NORDEX spécialisée dans l'implantation d'éoliennes s'est tenue récemment. Cette société a présenté son activité et ses réalisations. Pour la commune de St Maurice, une proposition d'étude de faisabilité gratuite par cette société sera soumise à l'avis du conseil municipal lors de sa prochaine séance.

**Fin de séance : 23h20**